Syndicat CGT des Transports Urbains
de la Métropole Nice Côte d'Azur

Drap, le 6 septembre 2017

Comme vous le savez certainement, des trois grands syndicats, seule la CGT a décidé une journée d'action nationale contre les ordonnances sur le droit du travail.

Le Syndicat CGT/RLA, après avoir consulté le Conseil syndical (qui a approuvé la décision à l'unanimité), a donc déposé un préavis de grève de 24h00 pour la journée du 12 septembre.

Dans un premier temps, quelques autres syndicats, de moindre audience, se sont joints au mouvement.

Mais pas les deux autres grandes centrales que sont la CFDT et FO dont le Secrétaire Général, Jean-Claude Mailly, fut à la pointe de la contestation contre la loi El Khomry en 2016, et qui s'accommode des ordonnances encore plus dévastatrices de 2017 !

Comme vous pouvez le lire au verso, la Fédération Nationale des Transports et Logistiques FO ne suit pas son leader national et se joint à la CGT pour cette journée d'action du 12 septembre.

Mieux, la commission exécutive confédérale du syndicat Force Ouvrière se montre, elle, beaucoup plus virulente à l'égard des ordonnances que son Secrétaire Général.

Le 12 septembre, il y aura donc bon nombre de leurs adhérents qui viendront grossir nos rangs dans toutes les villes de France pour s'opposer à ces ordonnances.

A Nice, le rendez-vous est fixé à la Gare SNCF à 10H00.

Les Traminots doivent venir nombreux pour défendre leur avenir avec et pour les autres salariés, de petites, de moyennes et de plus ou moins grandes entreprises comme la notre car nous sommes tous concernés par ces ordonnances, d'une manière ou d'une autre.

Le 12 septembre 2017,

Tous dans la rue contre la casse du code du travail !